

**Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE**

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 23 septembre 2026 à 19h

Sous la présidence de Marc LUCCHINI, Maire

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 19 - Conseillers présents 16

Présents : M. Marc LUCCHINI - M. Christian SUBTIL - Mme Martine GERGAUD - M. Christophe LEYENDECKER - Mme Valérie HASELMEIER - Mme Nathalie JUNG - M. Gilbert BRUN - Mme Ingrid NEYERS - Mme Marie-Pierre SKOCZEK - M. Didier JACQUES – M. Jean-Michel ACHARD - Mme Marie-Paule ADAM – M. Gino GAUDIO - M. Sébastien MENDES DOS SANTOS - Mme Angélique PELTIER - M. Thomas WALLON

Absents excusés : M. Didier BLOT donne procuration à M. Christian SUBTIL - Mme WAROQUIER Stéphanie donne procuration à Mme Nathalie JUNG - Mme Marie Christine WINTER donne procuration à Mme Marie-Paule ADAM.

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 18 septembre 2026 à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
 - Approbation du compte-rendu de la séance précédente
 - Communications
1. Convention d'utilisation des courts de tennis par le Tennis Club d'Illange
 2. Fixation des tarifs de mise à disposition des salles communales pour des activités et des animations organisées par des tiers

M. Christian SUBTIL est désigné secrétaire de séance.

L'Assemblée approuve le compte-rendu de la séance précédente.

COMMUNICATIONS

Le maire informe l'assemblée :

- MoslParc : pose de la 1ère pierre après démarrage des travaux du chantier DI EGGIDIO
- Vidéoprotection : pose de caméras supplémentaires centre commercial (vue sur le local poubelle), rue de la Moselle (vue sur les chemins qui mènent à la Moselle)
- Compte-rendu du séminaire des maires (point sur la situation de la SODEVAM et sur l'accueil des gens du voyage)
- Inauguration des courts de tennis en présence du Président du Département de la Moselle et d'un représentant de la fédération française de tennis
- Compte-rendu de la réunion de bilan 2025/2026 et projets futurs du périscolaire avec les parents

ORDRE DU JOUR

N° 2026-034 : Convention d'utilisation des courts de tennis par le Tennis Club d'Illange

Il est proposé d'adopter une convention d'utilisation des courts de tennis par le tennis club d'Illange.

Cette convention permettra de redéfinir une réglementation sur l'utilisation de ces courts de tennis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention.

N° 2026-035 : Fixation des tarifs de mise à disposition des salles communales pour des activités et des animations organisées par des tiers

La commune met à disposition plusieurs salles communales afin de permettre l'organisation d'activités, d'animations et de manifestations à l'initiative de personnes, associations ou organismes extérieurs à la commune.

Afin d'assurer une gestion harmonisée de ces mises à disposition et de prendre en compte les frais liés à l'utilisation, à l'entretien et au fonctionnement des équipements communaux, il est proposé au Conseil municipal de fixer une grille tarifaire commune applicable aux locations ou mises à disposition horaires des salles concernées.

Les espaces concernés sont les suivants :

- La salle multifonctions ;
- Le centre culturel ;
- La salle de réunion du gymnase.

Ces tarifs s'appliquent aux activités et animations organisées par des tiers, selon les conditions de mise à disposition arrêtées par la commune.

Il est proposé de fixer les tarifs suivants :

Durée de mise à disposition	Tarifs
1 heure	20 €
1 heure 30	25 €
2 heures	30 €

Ces tarifs seront applicables de manière identique aux trois équipements précités, sous réserve des conditions particulières prévues, le cas échéant, par la convention de mise à disposition.

Toute durée d'utilisation devra correspondre à l'un des créneaux tarifaires prévus ci-dessus, sauf accord particulier de la commune faisant l'objet d'une tarification spécifique.

La mise en place de cette grille tarifaire permet :

- D'assurer une tarification claire et lisible pour les utilisateurs ;

- Harmoniser les tarifs entre les différents équipements communaux ;
- De contribuer aux frais de fonctionnement et d'entretien des salles ;
- De faciliter la gestion administrative des demandes de mise à disposition ;
- De préciser les conditions financières applicables aux activités et animations organisées par des tiers.

des tiers.

Il est proposé au Conseil municipal :

De fixer, à compter du 1^{er} octobre 2026, les tarifs de mise à disposition des salles communales pour les activités et animations organisées par des tiers comme suit :

- 1 heure : 20 € ;
- 1 heure 30 : 25 € ;
- 2 heures : 30 €.

De préciser que ces tarifs s'appliquent à la salle multifonctions, au centre culturel et à la salle de réunion du gymnase.

De préciser que les modalités pratiques de réservation, d'utilisation, de remise des clés, de responsabilité et de restitution des locaux sont fixées, le cas échéant, par convention et/ou règlement intérieur.

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de mise à disposition et tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

De charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **FIXE** les tarifs de mise à disposition des salles communales pour les activités et animations organisées par des tiers à 20 € pour 1 heure, 25 € pour 1 heure 30 et 30 € pour 2 heures ;
- **DIT** que ces tarifs sont applicables à la salle multifonctions, au centre culturel et à la salle de réunion du gymnase ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à mettre en œuvre ces tarifs et à signer les conventions nécessaires ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

DIVERS

Martine GERGAUD :

- Panneaux de rue illisibles cour des arums, rue des lilas. Voir pour utiliser le verso
- Les containers rue des Fleurs se décalent à chaque vidange, attention aux places de stationnement
- Trottoir intersection rue des Lilas/ cour des Arums : fissure de 4 cm à boucher (vélos ou trottinettes risquent de chuter)
- Mercredi 30 septembre 2026 : inauguration du transformateur customisé rue de la Moselle
- Opération dessin des enfants pour les militaires en opérations extérieures à Noël (voir avec le péricolaire pour participer à cette opération)

Valérie HASELMEIER :

- Pancartes posées sur les routes départementales : attention à la réglementation stricte, rappel à faire aux associations
- Fête du Fort : très belle journée appréciée par tous
- Décoration octobre rose

Gino GAUDIO :

- Parking rue des Myosotis : taille des arbres jouxtant le parking, veiller à respecter la limite de propriété

Ingrid NEYERS / Martine GERGAUD / Marie-Pierre SKOCZEK :

- Saule pleureur qui cache le panneau « cédez le passage » rue de Fleurs / route de Metz
- Stationnement rue des Fleurs et 2 big bags sur le domaine public à enlever rapidement

Jean-Michel ACHARD :

- Club de football : section féminine à Illange, 3 équipes
- Communiquer sur panneau pocket les plateaux qui auront lieu le samedi matin
- Partenariat avec le club de Bousse – un dirigeant souhaite faire participer les équipes aux évènements de la commune : octobre rose, commémorations, nettoyage de l'AICNI ...

Thomas WALLON :

- Dernière réunion du périscolaire : belle présentation, très intéressant, transparence et intégration des parents dans les actions menées
- Question sur la taxe d'aménagement pour les abris de jardin : exonérée en dessous de 5 m²

Didier JACQUES :

- Végétation qui empiète sur le domaine public (arbres à tailler) sur la route en face du 44 route de Thionville

Nathalie JUNG :

- Compte-rendu de la dernière réunion du CCAS (choix des colis en cours, de l'animation et du menu pour le repas des anciens)
- Opération « brioches de l'amitié » de l'APEI non faite dans la commune mais versement d'un don annuel de 500 €
- Vernissage du salon de peinture le 25 septembre 2026
- Récompense des maisons fleuries le 2 octobre 2026
- Possibilité de participation des résidents de l'EHPAD valides au repas des anciens

Séance levée à 20h20

Le Maire,

Marc LUCCHINI



Le secrétaire de séance,

Christian SUBTIL

